

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 44 (1930)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'intermédiaire du Bureau international pour la protection de la propriété intellectuelle, leurs emblèmes d'Etat, signes et poinçons officiels de contrôle et de garantie dont ils veulent empêcher l'emploi comme marques. Un tableau des armoiries suisses à communiquer aux autres pays contractants a été élaboré. Entrent notamment en considération comme emblèmes d'Etat: les armoiries de la Confédération, la croix fédérale et les armoiries des 22 cantons. Des reproductions de ces armoiries aussi exactes que possible au point de vue héraldique ont été faites et elles ont été accompagnées d'une description en trois langues. Ces modèles et textes ont été soumis et vérifiés par les Chancelleries des différents cantons et la Chancellerie fédérale avant d'être remis au Bureau international pour la protection de la propriété intellectuelle.

Bibliographie.

H. LEHMANN. — **Führer durch die Sammlung der von Hallwilschen Privat-altertümer.** Zürich, Verlag des Schweiz. Landesmuseums. 8°. 1929.

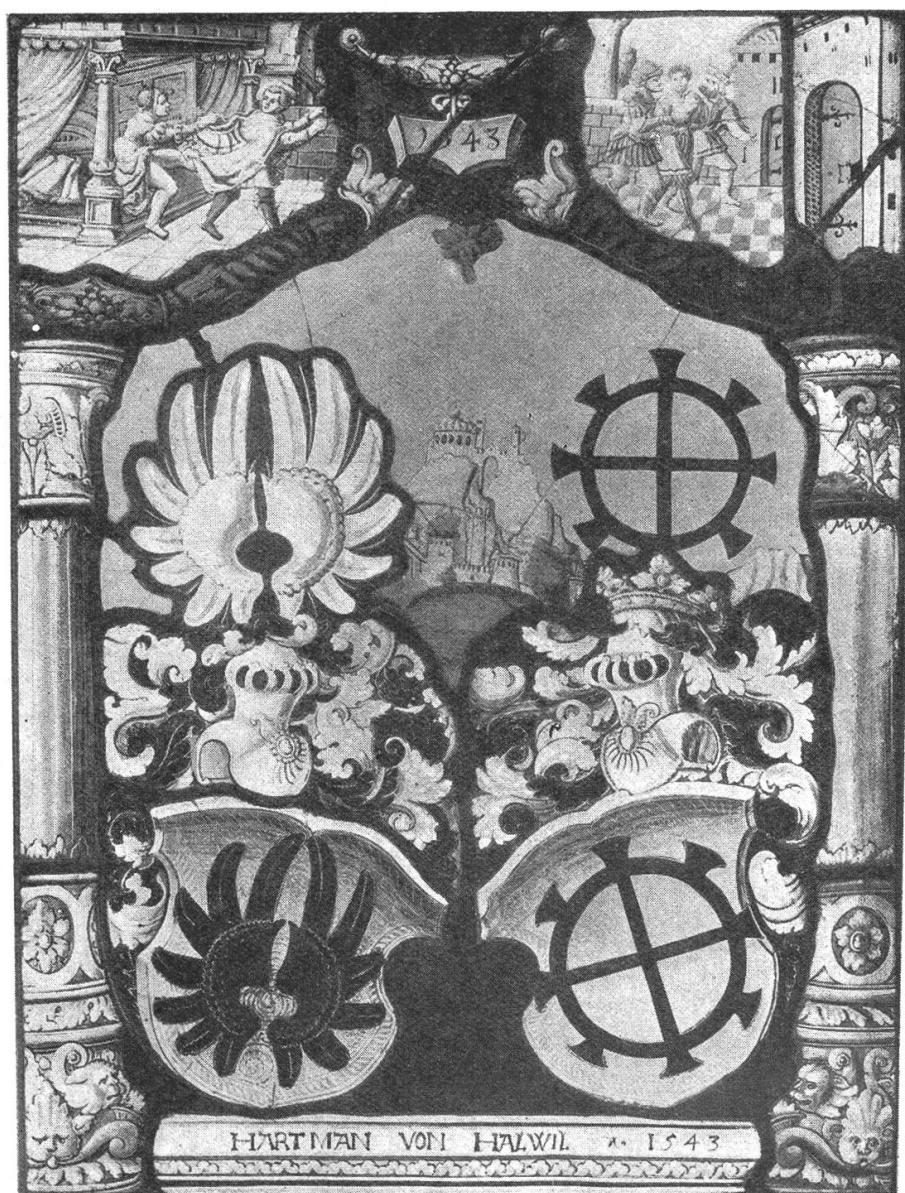


Fig. 48. Wappenscheibe des Hartmann von Hallwil und der Maria von Mülinen, 1543.

Dieser Führer durch die jetzt im Landesmuseum aufgestellten Hallwilschen Sammlungen wird auch den Historiker und Heraldiker erfreuen. Die Einführung orientiert den Leser über die Geschichte derer von Hallwil und der im vorigen Jahrhundert von ihnen

beerbten Aargauer Im Hoff. Aus der darauf folgenden Aufzählung der in Vitrinen und an den Wänden sichtbaren Schätze seien hier nur einige für die Leser unserer Zeitschrift besonders interessanten Stücke bemerkt: so unter den mittelalterlichen Sachen die durchbrochenen Ofenkacheln mit dem Hallwilschen und dem Reichswappen. Aus dem 16. Jahrhundert stammen wappengestickte Decken und mehrere prächtige Wappenscheiben (Fig. 48 u. 49) sowie

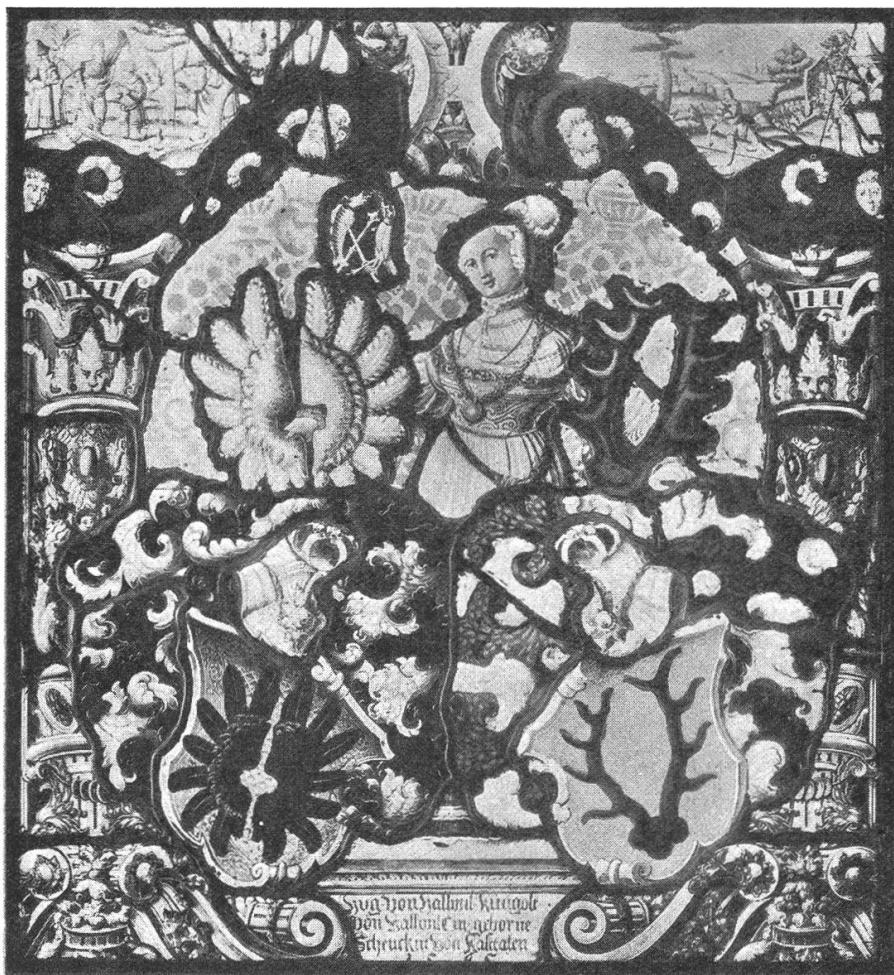


Fig. 49. Wappenscheibe des Hug von Hallwil und der Küngold Schenk von Kastel, 1565.

das Hallwilsche Hausbuch, gewöhnlich, aber zu Unrecht, Turnierbuch genannt. Es kommt dieser Name wohl von einer darin vorkommenden Szene, wo ein Hallwil mit einem Herrn von Tengen „mitt allerley geweren Umb Eyn Kleinodt“ turniert (Fig. 50). Hinter den Schranken kann man unter den wartenden Rittern noch einen Erlach und einen Mülinen erkennen. Von den schönen Wappen — meist Ehewappen — des Hausbuches findet sich leider keines unter den 34 das Büchlein schmückenden Tafeln; doch sind ein Dutzend Seiten des Hausbuches wiedergegeben, darunter die sich auf den „Ring von Hallwil“ beziehenden Seiten.

D. L. G.

Armoiries des communes du Canton de Fribourg publiées sous les auspices des Archives d'Etat par Fred. Th. Dubois. Dessins de Théodore Cornaz. 13^e série. Lithographie artistique de Pérrolles Ch. Robert. Fribourg 1929. —

Nous tenons à signaler la continuation de cette publication qui en est à sa 13^e série laquelle contient les armoiries des communes suivantes: St-Antoine, Cordast, Sévaz, Wallenried, Ursy, Remaufens, Villars-sous-Mont, La Tour-de-Trême, Aumont et Châtel.

Zürcher Gemeindewappen. Soeben sind die dreizehnte und vierzehnte Serie der Zürcher Gemeindewappen erschienen. Wir haben wiederholt auf dieses so verdienstvolle Unternehmen in unserm „Archiv“ hingewiesen, freuen uns über seinen Fortgang und empfehlen unsren Mitgliedern diese Veröffentlichung auf das Angelegenstlichste.

Münchener Wappenkalender 1930. Die billigste und schönste Zimmerzieder bilden zweifellos die Jahrgänge des bekannten Münchener Wappenkalenders nach Zeichnungen von dem berühmten Wappenkünstler Professor Otto Hupp. Die bisher erschienenen Jahrgänge umfassen insgesamt rund 600 Wappen in den buntesten Farben ausgeführt. Der



Fig. 50. Turnierszene aus dem Hallwiler Hausbuch.

neue 46. Jahrgang 1930 des Münchener Kalenders mit Zeichnungen von Professor Hupp und genealogischen Erläuterungen von Oberarchivar Dr. phil. Friedrich von Klocke bringt das doppelseitige Wappen Sr. Heiligkeit Papst Pius XI. und die Adelswappen von Attems, Baumbach, von der Berswordt, Gagern, Hoensbroech, Holleben, Mauchenheim genannt Bechtolsheim, von der Pahlen und von Koskull, Riedheim, Schele, Sydow, Volckamer. Damit finden die Stammwappen des unübertrroffenen Künstlers Otto Hupp eine treffliche Erweiterung. In gewohnt feiner Aufmachung, Grösse und Stärke bildet auch der neueste Jahrgang ein farbenbuntes Schmuckstück von erlesenen Reiz. Den Kalender (Verlagsanstalt vorm. G. J. Manz in Regensburg, Preis 3 Mark) zu empfehlen ist überflüssig, es braucht nur auf erneutes Erscheinen hingewiesen zu werden. Auch diejenigen, die der Wappenkunde fernstehen oder keine ausgesprochenen Freunde der Heraldik sind, finden in dem wirkungsvollen und anregenden Kalender einen schönen, tägliche Freude spendenden Jahresbegleiter.

O. v. T.

LOUIS WARNEY: *Etude sur la généalogie Warney et Warnery*. Belfort 1929.

C'est une belle lignée que celle de la famille vaudoise Warney, dont M. Louis Warney, après de longues et patientes recherches, nous donne le tableau et l'histoire dans l'élégante brochure de 80 pages dont il vient de faire l'hommage à sa nombreuse parenté. De 1480 à nos jours, les membres de cette famille ont joué de façon ininterrompue, à Orbe d'abord, puis dans ses deux branches d'Yverdon et de Morges, un rôle important et utile. Nous relevons dans ce tableau, sous le régime bernois, 5 conseillers d'Yverdon, 16 membres du conseil des XII de Morges (outre de nombreuses autres fonctions publiques en cette ville), et dans la période moderne 3 députés au Grand Conseil et un Juge cantonal. Nombreux sont aussi les Warney qui ont fourni une carrière militaire : 5 d'entre eux ont été capitaines dans les troupes bernaises, dont le premier en date, Pierre, sujet de L. L. E. E. comme bourgeois d'Orbe, participa dans l'armée de Naegeli à la conquête du Pays de Vaud. D'autres servirent en Piémont, en Angleterre sous Cromwell, en Russie, en Pologne, en Prusse où Charles-Emmanuel (1720-1786) parvint au grade de général, en France surtout où deux d'entre eux furent tués à l'ennemi, précurseurs de l'un de leurs lointains arrière-neveux tué à Douaumont en 1916. Au siècle passé plusieurs membres de la famille se sont fixés en France, où ils jouent un rôle des plus honorables dans l'industrie. Chose digne de remarque, et quoique un des descendants communs, François Warney, (1466-1502) ait été l'un des prota-

gonistes de la Réforme à Orbe, peu de membres de la famille ont exercé le ministère pastoral. Par contre, il est à peine besoin de rappeler la place marquante que tint dans les lettres vaudoises le poète Henri Warnery (1859-1902).

Les Warnery sont bourgeois d'Orbe, Yverdon, Morges, Chigny, Tolochenaz, Echichens, Féchy, St-Prex et Aubonne. Les Warney d'Yverdon ont possédé les seigneuries de Mézery et de Ballaigues, et les Warnery de Morges la coseigneurie de Cottens. La famille paraît avoir été anoblie par Charles-Quint en 1525, en la personne de François-Michel Warnery, gouverneur d'Orbe, mais il n'est pas absolument certain que le diplôme, dont l'original est perdu, soit bien relatif à ce personnage plutôt qu'à un autre membre de la famille. Les armes de celle-ci sont d'or à l'arbre de sinople fûté au naturel, au chef d'azur chargé de 3 étoiles du champ.

A. S. Veyrassat.

POUL BREDO GRANDJEAN, **Det danske Rigsvaaben.** J. H. Schultz, Copenhague 1926. Un vol. in-8° de 300 pages.

On peut considérer comme premières armoiries officielles du Danemark celles de Frédéric II en 1570. Elles furent modifiées par Frédéric IV lors de l'incorporation du Sleswig au royaume en 1721, puis en 1819, sous Frédéric VI, lorsque, après la rupture de l'alliance entre le Danemark et la Norvège, le roi de Suède eut exigé, en prenant possession du nouveau royaume qui lui avait été dévolu par le traité de Kiel (1814), que le lion de Norvège disparût des armoiries du Danemark. Sous cette dernière forme, sauf le changement de la morue d'Islande en faucon, ces armoiries ont subsisté jusqu'à nos jours. M. P. B. Grandjean, archiviste aux Archives du royaume, a recherché l'origine de tous les éléments, de toutes les figures qui les composent; à l'aide des documents écrits aussi bien que d'après les monuments figurés, sceaux, sculptures, dessins, gravures, il en a minutieusement étudié l'ordre et les transformations qui nous offrent comme un raccourci de l'histoire même du royaume. Ainsi examine-t-il successivement:

1^e La croix de Danebrog. Cette croix paraît en 1398; elle est d'abord composée de lignes droites, puis devient pattée au courant du XVII^e siècle.

2^e Les armes des Valdemar. Les trois animaux, léopards ou lions léopardés (on ne peut préciser, les têtes étant frustes), se montrent dès 1190 sur le contre-sceau de Knud VI. Le champ de l'écu royal était d'abord semé de feuilles de nénufar «Sobblades» ou feuilles de mer. Ces feuilles devinrent des coeurs dont le nombre, d'abord indéterminé, fut fixé à neuf sous Christian III (1546).

3^e Les couronnes de l'Union. Les trois couronnes marquant la réunion du Danemark, de la Suède et de la Norvège sous le sceptre de la reine Marguerite en 1391, ont subsisté à la rupture de l'union, mais non sans avoir suscité d'après contestations. Le maintien de cet emblème fut même une des causes principales de la guerre entre la Suède et le Danemark en 1563, et c'est en 1613 seulement, après une nouvelle guerre, qu'il fut convenu, au traité de Knærod, que les deux souverains pourraient porter chacun les trois couronnes, sans qu'aucun pût éléver des prétentions sur le royaume de l'autre.

4^e Le bâlier des îles Féroé. Il paraît au XIV^e siècle sur un sceau de ces îles, mais il n'est introduit qu'en 1819 dans les armoiries du royaume.

5^e L'ours de Groenland, choisi comme symbole par Frédéric III (1666).

6^e Le lion léopardé et les coeurs des Goths, portés par Christian Ier. (1449), sont une modification des armes des comtes de Halland.

7^e Le dragon des Vendes, correspondant au titre de *Sclavorum rex* que Knud VI prit en 1185, se voit sur les armes de Christophe de Bavière en 1440, mais sans couronne. Celle-ci ne paraît qu'au XVI^e siècle.

8^e La feuille d'ortie des Holstein, curieuse modification d'une bordure engrêlée, ainsi qu'on peut le constater sur une série de figures allant de 1229 à l'époque moderne (page 117, t. V).

9^e Le cygne de Storman, représentant le Storman incorporé au duché de Holstein, érigé en 1474.

10^e Le cavalier des Dithmarses, adopté par Frédéric II en 1559 lorsqu'il eut conquis ce pays.

11^e La tête de cheval de Lauenbourg, fragment, depuis 1819, des armes complètes qui étaient de gueules au cheval gai courant d'argent et que gardèrent les autorités locales lorsqu'une partie du pays eut été cédée au Danemark par le Hanovre en 1816.

12^e Les deux fasces d'Oldenbourg, qui apparaissent dès 1190 sous Maurice Ier. Christian Ier. de Danemark, comte d'Oldenbourg, élu roi en 1448, les introduisit dans les armoiries royales.

13^e La croix de Delmenhorst, dont la forme et la couleur ont varié, depuis Frédéric I^e. (1526) et Christian III (1546) jusqu'au XVII^e siècle.

M. Grandjean étudie ensuite les couronnes, les tenants et supports, le pavillon et les ordres royaux (l'ordre de l'Eléphant dont l'insigne paraît sous l'écu dès la fin du XVI^e siècle, puis celui de Danebrog en 1671) et enfin les figures qui faisaient autrefois partie des armoiries des rois Dano-norvégiens, c'est-à-dire: le lion norvégien, le lion des Folkunger, le griffon de Poméranie, les armes du roi Christophe de Bavière, la morue d'Islande, l'Agnus Dei de Gotland, l'aigle d'Œsel, la couronne de Fémern et le dragon de Bornholm.

De nombreux dessin et seize planches de reproductions photographiques illustrent cet ouvrage et un résumé en français permet à ceux qui ne connaissent pas la langue danoise d'en apprécier toute la valeur.

Aug. Coulon,

Conservateur-adjoint aux Archives nationales, Paris.

D. L. GALBREATH, **Handbüchlein der Heraldik**, Lausanne, Spes-Verlag 1930.

Die längst erwartete, der deutschsprachigen Schweiz angepasste Übertragung des ausgezeichneten « Manuel d'Héraldique » liegt endlich vor uns. Von einer Übersetzung kann nicht die Rede sein, ist doch das Ganze neu verfasst und erweitert worden, um den Landesteilen dienen zu können, wo z. B. die Zünfte noch vorhanden sind mit ihrem reichen heraldischen Wesen. Über den Wert des Handbüchleins, das seinerzeit beim Erscheinen der französischen Fassung hier eingehend besprochen wurde, brauchen wir nicht mehr Stellung zu nehmen.¹⁾ Wir möchten nur in aller Kürze den Verfasser zu diesem ganz hervorragenden Werkchen allerbestens beglückwünschen und den Lesern unserer Zeitschrift dieses „Handbüchlein“ dringendst empfehlen. In leicht fasslicher Form wird auch dem Nichtheraldiker



Fig. 51.



Fig. 52.



Fig. 53.

das Wesen der Wappen nahe gebracht, und wir zweifeln nicht daran, dass ein solcher Führer auch im weiten deutschsprachigen Ausland heilsam vertilgend und vernichtend wirken wird, wo leider der Runenunfug grassiert und die Heraldik noch immer gewissermassen als Märchenwald hingestellt wird, in dem die erstaunlichsten Wunderdinge und Geheimnisse anzutreffen sind, die zum Teil die alten Germanen in ihren Eichenwäldern ersonnen haben sollen.

Ausgestattet ist das Handbüchlein mit 136 farbigen und 294 schwarzen, teilweise ganzseitigen Abbildungen und enthält auch ein deutsch-französisches und französisch-deutsches heraldisches Wörterbuch. Zur Abbildung gelangten beinahe ausschliesslich die allerbesten heraldischen Denkmäler unseres Vaterlandes. Wie sehr ein solches Vorführen mustergültiger Heraldik eine brennende Notwendigkeit ist, erkennt man in gar manchen Schaufenstern von Graveuren und Goldschmieden, aber auch beim Durchsehen der Wappendarstellungen im Historisch-biographischen Lexikon der Schweiz. Möge der dort seine Erzeugnisse Niederlegende an stillen Abenden fleissig in diesem Handbüchlein blättern, um zu entdecken, wie Heraldik überhaupt ausschaut.

W. R. S.

C^{te} AMEDEE DE FORAS, **Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie**, continué par le C^{te} F.-C. de Mareschal avec la collaboration du C^{te} Pierre de Viry. Tome V, livraisons 30, 31 et 32. Grenoble, Allier frères.

M. le comte Pierre de Viry, membre correspondant de notre Société, continue la publication de l'*Armorial et nobiliaire de Savoie*, entreprise en 1863 par le comte de Foras, avec le même courage, la même érudition et la même splendeur.

Les trois dernières livraisons qui viennent de paraître, sont presque entièrement consacrées à la maison de Seyssel » d'une illustration sans rivale », et qui fleurit encore dans quatre de ses dix-neuf branches, en France, en Italie, en Bavière et en Autriche.

Il ne paraît pas que cette famille ait jamais possédé la seigneurie de Seyssel et c'est comme habitante et propriétaire dans cette localité qu'elle en a tiré son nom. Elle intéresse la Suisse romande à divers titres, soit par quelques alliances, soit pour avoir eu les seigneuries de Bessinge, de Compois et près de nous encore celle d'Ambilly, soit par quelques personnages mêlés à nos fastes.

¹⁾ Vgl. Schweizer Archiv für Heraldik 1924, S. 41.

Le plus important est Charles de Seyssel, qui occupa le siège épiscopal de Genève de 1510 à 1513. Il avait déjà été élu par le chapitre en 1490 ; il avait même pris possession de la place en réclamant l'appui des citoyens, mais il avait trouvé un compétiteur dans le chancelier Antoine Champion qui l'emporta sur lui tant auprès du pape que dans le mystérieux combat du pont de Chancy, sur lequel nous ne savons pour ainsi dire rien (mai 1493). C'est à Philippe de Savoie, qui, arrivé à l'âge de 22 ans, doué de tous les talents corporels sans avoir la vocation ecclésiastique, était rentré dans le siècle et avait résigné sa charge, que Charles de Seyssel succéda comme évêque de Genève. Il était d'une humeur douce et affable et cependant il sut tenir tête au duc de Savoie lors du coup de main de Berthelier et Taccon sur le vidomne Conseil.

Cette famille a donné aussi un prieur à l'abbaye de Romainmôtier, soit Jean de Seyssel qui remplit cette charge de 1380 à 1432. Signalons encore Claudia de Seyssel qui fut comtesse de Gruyère. Elle avait épousé Louis de Gruyère vers 1475.

D'autres membres de sa famille ont compté parmi les ennemis de Genève, comme ce Claude, archevêque de Turin, conseiller pernicieux du duc Charles, qui séduisit une partie de la jeunesse genevoise après l'affaire de la mule, et comme Bertrand, baron de la Serraz, commandant du fort de Versoix, « homme estourdi et désordonné », mais vaillant officier, qui obtint pour les derniers défenseurs de la place une sortie honorable, mèches allumées, monté lui-même sur un cheval dû à la courtoisie de Lurbigny général des Genevois.

A. C.

Kantonswappen. Nachdem die Serie der Pro Juventute-Marken mit den Kantonswappen beendet ist, hat sich die Stiftung auf vielfachen Wunsch hin entschlossen, einen Neudruck der seinerzeit für Plakatzwecke verwendeten Vergrösserungen dieser Marken herstellen zu lassen.

Die Serie von 31 Blättern ist in sehr sorgfältiger Ausführung (insgesamt 10 Farben) erschienen¹⁾. Die fein ausgearbeiteten Wappenbilder verdanken wir dem vortrefflichen Künstler und hervorragenden Heraldiker, Kunstmaler Rudolf Münger in Bern.

Ganz besonders den Schulen können sie manchen guten Dienst leisten. Sie eignen sich vor allem vorzüglich als Wandschmuck für Zimmer und Ratsäle. Aber auch als Unterrichtsmaterial können sie Verwendung finden. Eine jeder Serie beigelegte Notiz gibt Aufschluss über die Bedeutung der Wappen.

TH. BRET. — Les Bourgeois d'honneur de Genève. Genève, Atar, 1929.

Sous ce titre M. Bret, chancelier d'Etat honoraire, donne l'état des 69 personnages que, dès sa Restauration en 1814, la République de Genève a admis à son droit de cité d'honneur. Il donne pour chacun d'eux de courtes notes biographiques et l'indication des circonstances qui leur ont fait accorder cette distinction. Pour plusieurs des plus notables, il cite des documents historiques qui ne sont pas sans intérêt.

Inutile de dire que les mérites et la notoriété de ces 69 citoyens honoraires sont assez inégaux. Mentionnons tout spécialement les militaires et hommes d'Etat qui se signalèrent par des services effectifs rendus à la République aux débuts de son indépendance reconquise : le général autrichien comte de Bubna, le ministre d'Etat russe Capo d'Istria, le colonel fédéral de Sonnenberg, l'historien Niebuhr et le professeur Rossi. A une époque plus rapprochée de nous, des magistrats fédéraux, citoyens d'autres Etats confédérés, reçurent la bourgeoisie d'honneur pour leur intérêt manifesté à Genève dans des circonstances spéciales : les conseillers fédéraux Dubs, Welti et Deucher et le landamann saint-gallois Aepli. Il convient également de donner une mention spéciale aux 27 membres du Comité savoisien qui préconisa en 1860 le rattachement à la Suisse du Chablais et du Faucigny. Citons aussi divers personnages haut placés, qui paraissent avoir dû leur naturalisation d'honneur plus à leur situation officielle qu'à des services effectifs rendus à l'Etat de Genève, tels le duc de Clermont-Tonnerre (1816), le roi Frédéric VII de Danemark (1828) et le grand-duc Frédéric de Mecklembourg (1815), dont le Conseil d'Etat de Genève a récemment confirmé la qualité de citoyenne d'honneur de sa descendante, la princesse Juliana des Pays-Bas.

Au début de son intéressant opuscule l'auteur donne un aperçu de la législation genevoise relative à la bourgeoisie d'honneur au cours du XIXe siècle. Il souligne le fait que le Gouvernement genevois a toujours admis que cette distinction s'étendait de plein droit à la femme et aux descendants par les mâles de celui à qui elle avait été octroyée. On peut toutefois à ce sujet se poser la question de savoir quels sont les droits de tels citoyens depuis l'entrée en vigueur de la législation fédérale sur la naturalisation (loi de 1876, revisée en 1903). Il semble qu'actuellement l'octroi de la naturalisation d'honneur n'a pour effet, si le gratifié est étranger à la Suisse, que de lui conférer un titre purement personnel et honorifique, auquel ne sauraient être attachés les effets de droit public et civil de la naturalisation proprement dite, ces effets ne pouvant être conférés au bourgeois d'honneur étranger ou à ses descendants que moyennant l'autorisation fédérale préalable de naturalisation. A. S. Veyrassat.

¹⁾ Man wendet sich an: Pro Juventute, Zentralsekretariat, Zürich, Seilergraben 1. — Fr. 7.50 die ganze Serie mit 31 Wappen plus Porto. — Fr. 0.40 das einzelne Wappenbild plus Porto.